

---

# PARLEMENT WALLON

SESSION 2014-2015

---

9 JANVIER 2015

---

## **PROJET DE DÉCRET**

**relatif aux implantations commerciales**

## **AMENDEMENT**

proposé par

MM. Evrard, Mme Dock, MM. Jeholet et Dodrimont

# PROJET DE DÉCRET

## relatif aux implantations commerciales

### AMENDEMENT

Dans l'article 101, §1<sup>er</sup>, du projet de décret relatif aux implantations commerciales, le 3<sup>o</sup> est complété par les mots « si la demande intègre un permis unique ou un permis d'environnement. ».

### JUSTIFICATION

Il est proposé de limiter le droit de recours aux tiers dans le cadre d'un permis intégré uniquement si celui-ci contient un volet permis unique ou permis d'environnement.

En d'autres termes, le droit de recours aux tiers dans la cadre d'un permis intégré ne comprenant qu'un volet PIC et un volet permis d'urbanisme n'est pas ouvert. Seul le cours général contre cette décision est ouvert auprès du Conseil d'État.

Y. EVRARD

M. DOCK

P.-Y. JEHOLET

PH. DODRIMONT